121
d

QUATRIEME SUITE

DES NOUVELLES INTERESSANTES

Au ſujet de l'attentat commis ſur la Perſonne ſacrée de ſa Majeſté Très-Fidéle le Roi de Portugal.

EXTRAITS de pluſieurs Lettres écrites de Lisbonne & de Madrid.

De Lisbonne, le 16 Janvier 1759.

VOici l'affreuſe ſuite de la tragédie dont je vous ai envoyé les premieres ſcènes. Samedi à huit heures du matin, tout ayant été préparé dans la Place ſituée vis-à-vis la Maiſon Royale, qui a appartenu autrefois au Comte d'Aveiros; deux Régimens de Cavalerie & trois d'Infanterie vinrent s'y ranger, en débordant ſur le chemin qui conduit à l'ancien Château de Vaſconcellos,

appellé aujourd'hui la Quinta de Meyo, par où les Criminels devoient venir. Auſſitôt on vit arriver la belle Marquiſe de Tavora dans une chaiſe à porteurs. Elle parut ſur l'échaffaud en héroïne, avec un viſage tranquille & ſerein. Après qu'elle eut été attachée ſur un tabouret, on lui trancha la tête; & ſon corps fut couvert d'un drap de ſoie. Suivit ſon ſecond fils Joſeph-Maria, âgé de dix-huit ou dix-neuf ans, qui s'étant laiſſé attacher avec beaucoup de fermeté, fut d'abord étranglé, & eut enſuite les quatre membres briſés par dix-huit coups de maſſue: ſon corps fut pareillement couvert d'un drap. Le Comte d'Atouguia ſon beau-frere, le jeune Marquis de Tavora ſon frere aîné, Braz-Joſeph Romeiro, Capitaine de Cavalerie, Manoël-Alvarez Ferreira, Valet-de-Chambre du Duc d'Aveiro, & Jean Miguel ſon Laquais vinrent ſucceſſivement ſubir le même ſupplice. Le Marquis de Tavora étant arrivé ſur l'échaffaud, voulut qu'on lui découvrît le corps de ſa malheureuſe mere; & lui adreſſant la parole & enſuite aux aſſiſtans, il fit un diſcours qui arra-

123

cha bien des larmes, malgré l'indignation publique.

Le Marquis de Tavora, pere; comme étant censé avoir entraîné ses enfans dans le crime, fut puni plus rigoureusement; il eut les quatre membres rompus, vif, à coups de massue; ce qu'il souffrit sans proférer une parole, & sans faire le moindre cri. Ainsi brisé, il fut mis sur une roue. Le Duc d'Aveiro, condamné au même genre de mort, arriva la tête nue, abattu, désespéré: lorsqu'on lui rompit les os, il faisoit des heurlemens affreux, & crioit de toutes ses forces: *Seigneur, je me meurs.*

On porta ensuite une statue de grandeur naturelle, que l'on attacha à un poteau; c'étoit l'effigie de Joseph Policarpio de Azevedo, Domestique, qui a pris la fuite. Et à un autre poteau vis-à-vis, on garrota Antoine Alvarez Ferreira, qui avoit été Valet-de-Chambre du Duc d'Aveiro. (Ce sont ces deux Domestiques qui, le 3 Septembre, avoient tiré les coups de carrabines sur la chaise de poste où étoit le Roi.) Alors on mit le feu à un bucher qu'on

avoit dreſſé ſous l'échaffaud lequel étant enduit de poix & de goudron, fut lui-même bientôt enflamé. Tous les corps qui y étoient expoſés furent réduits en cendre. Ceux du Duc d'Aveiro & du Marquis de Tavora reſpiroient encore & remuerent quand le feu prit à l'échaffaud. Antoine Alvarez Ferreira, n'ayant reçu aucune bleſſure, parut plein de vie pendant plus d'un quart-d'heure au milieu des flammes.

Les cendres furent enfin ramaſſées & jettées dans la mer par le Bourreau.

Le Roi, forcé à tous égards de laiſſer punir un crime de cette nature, en a été pénétré de la plus vive douleur, il a répandu des larmes ſur ces malheureux ; ſa ſanté en eſt altérée, & il va à Salvaterra pour la rétablir & ſe diſtraire d'objets auſſi affligeans. La Reine & toutes les Princeſſes ont été en priere & en larmes pendant tout le tems qu'a duré l'exécution.

Hier matin (15 Janvier) le Roi ſortit pour la premiere fois depuis l'attentat ; il alla à l'Egliſe de *Neceſſidades* & à Nôtre-Dame de *Délivrance* rendre graces de ſa préſervation miraculeuſe. Il y avoit une foule de peuple par tout il a paſſé, qui lui a

donné les marques les plus éclatantes de ſon amour & de ſa joye.

On dit que la Sentence de condamnation contre ces Criminels, s'imprime actuellement ; ſi elle ne fait pas un trop gros volume, je vous l'envoyerai.

Voilà donc les deux Maiſons les plus floriſſantes de Portugal éteintes. Celle de Tavora étoit peut-être la plus belle de l'Europe. Le Marquis, pere, après avoir commandé dans les Indes, étoit revenu triomphant ; Général de la Cavalerie, Conſeiller de Guerre, comblé d'honneurs & de biens, que pouvoit-il deſirer encore ? Il paroît que c'eſt la Marquiſe ſa femme qui l'a ſéduit, ainſi que ſes enfans ; ſéduite elle-même par les Jeſuites. Ces Religieux ſont toujours gardés à vue dans leurs propres maiſons. Les Claſſes ſont changées en corps de garde; car il y a déja quelque tems qu'on leur a défendu d'enſeigner la jeuneſſe. Deux jours avant l'exécution, on conduiſit dans les priſons publiques huit de ces peres, parmi leſquels étoient les Confeſſeurs du Rôi & des Princeſſes.

On retient encore dans les priſons

nombre d'autres perſonnes de tous états ; & il paroît qu'il y en reſte pluſieurs de diſtinction à exécuter.

Il a fallu bien de la ſageſſe & de la prudence, & un grand ſecret, pour prendre tous ces complices, & empêcher qu'ils ne fuſſent informés de ce qui ſe méditoit contre eux. Comment le Duc d'Aveiro ſur-tout, qui étoit ſi ſouvent à la Cour, n'a-t'il rien apperçu ? ſa ſecurité eſt incompréhenſible, ſon crime l'a aveuglé !

On regarde ici cet événement, comme auſſi affligeant que le tremblement de terre qui a renverſé Liſbonne. Dieu veuille enfin qu'il finiſſe, & qu'il ne reſte aucune racine de cette déteſtable conjuration ! Quand renaitront les beaux jours du Portugal!

De Lisbonne le 23 Janvier 1759.

Vous recevrez ci-incluſe la Sentence de condamnation des complices dont je vous ai détaillé les ſupplices dans ma précédente, elle m'a couté quarante ſols de votre monnoye ; mais les frais de poſte ſeront ſans doute plus conſidé-

127

rables pour vous. Elle a déja eu trois éditions, & il faut encore ſe battre pour en avoir.

Cette piéce vous étonnera, & elle étonnera toute la terre, en aprenant que les Jéſuites ont été les premiers & principaux moteurs de l'aſſaſſinat d'un Roi; que c'eſt eux qui ont ſéduit la Marquiſe de Tavora, & qui l'ont portée & aidée à ſéduire ſon mari, ſes enfans, ſes gendres, &c. les aſſurant qu'ils ne feroient pas un péché veniel en commettant un ſi noir forfait. On ſe flattoit que ces Religieux avoient abjuré ſincérement l'abominable doctrine qui établiſſoit le pouvoir de dépoſer les Rois, & qui permettoit & faiſoit même un mérite de les tuer; & voilà qu'ils la font revivre & la mettent en pratique. Leurs Couvens ſont toujours inveſtis de Troupes; on en a même arrêté les principaux: il y a apparence qu'on en fera un exemple public. Le Pere Malagrida étoit regardé comme un Saint; il a fait faire les exercices de Saint Ignace aux perſonnes les plus diſtinguées de ce Royaume; & c'eſt par ces exercices même que ce fanatique a ſéduit la Marquiſe de Tavora.

Ne ſe déſabuſera-t'on jamais dans le monde des apparences de pieté & de dévotion, qui ſont la cauſe des plus grands crimes ?

Le Roi eſt parti pour Salvaterra au milieu des acclamations du Peuple. M. J. Jozé Carvalho eſt reſté ici pour gouverner, & pour continuer de châtier les coupables : il y en a un grand nombre dans les priſons. Je vous avois marqué que le Comte d'Ovidos & le Marquis de Ribeira avoient été élargis ; cela s'eſt trouvé faux, ils ſont encore priſonniers & bien gardés.

On a craint pendant long-tems quelque ſédition ; mais on eſt revenu maintenant de cette crainte. M. Carvalho, qui eſt à la tête de cette affaire, la conduit avec tant de ſageſſe & de précaution, que tout eſt dans la plus grande tranquillité.

Extrait d'une Leure d'un Anglois réſidant à Lisbonne du 23 Janvier 1759.

Rien de nouveau ſur les pourſuites des Criminels. On a publié la Sentence de ceux qui ont été punis. Elle a 27 pages ; c'eſt trop de papier pour

vous en faire payer le port. On y donne trois Chefs à la Conjuration ; *1.* Les Jéſuites, dont trois ſont nommés : 2. Le Duc d'Aveiro : 3. La Marquiſe de Tavora, dont on pourroit dire, ſi elle avoit ſouffert pour une bonne cauſe, qu'elle eſt morte en héroïne, n'ayant laiſſé échapper ni murmure, ni plainte, ni la moindre foibleſſe, & étant morte au contraire avec une parfaite tranquillité. Il falloit qu'elle eût été étrangement ſéduite, & qu'elle comptât d'aller droit au Ciel. Le fanatiſme a un grand pouvoir ſur l'eſprit des hommes.

Extrait d'une autre Lettre de Lisbonne du 23 Janvier 1759.

Vous avez appris ſans doute les terribles exécutions qui ſe ſont faites ici le 13 du courant. Ce qu'il y a de pis, c'eſt que la Sentence rendue contre ces Criminels, enveloppe la Société de Jeſus dans la Conjuration. Neuf ou dix de ſes Membres, parmi leſquels ſont ceux qui étoient ci-devant Confeſſeurs du Roi & de ſa Famille, ſont en priſon. Je n'augure rien de bon pour eux.

Extrait d'une Lettre de Madrid du 5 Février 1759.

J'ai reçu de Lisbonne la Sentence qui a été rendue contre les perſonnes qui ont attenté à la vie du Roi Très-Fidele. La conduite & la morale des Jéſuites y ſont dépeintes avec horreur pour ces Meſſieurs-là. Meſſieurs les Pariſiens auront de quoi écrire ſur le compte de ces Meſſieurs-là. Meſſieurs les Jeſuites priſonniers n'ont point été condamnés encore. L'on prétend que l'on attend pour cela un Bref du Pape. Il eſt bien à craindre pour eux que l'on ne confiſque tous les biens qu'ils ont dans ce pays-là, & qu'ils n'en ſoient chaſſés. Quoique l'on arme ici dans tous les Ports, nous ſommes tranquiles. La ſanté du Roi eſt toujours bien chancellante.

Lettre écrite de Madrid le 28 Janvier 1759.

Les Lettres de Lisbonne du 16 de ce mois marquent que le 10 arriverent à la Maiſon appellée des Lions pluſieurs Caléches eſcortées par un

bataillon de troupes ; ces Caléches venant du dehors amenoient le Pere Procureur des Jeſuites de Rio-Janeyro & pluſieurs autres Peres de la même Compagnie. Le 11 à quatre heures après midi le Conſeil s'aſſembla en Tribunal dans la maiſon de campagne appellée la Quinta de Emmeda pour délibérer, & il ne ſe ſépara que le lendemain à 7 heures du matin.

Le 12 on donna ſix heures aux Criminels pour expoſer leurs défenſes ; & dans le même tems ordre aux Colonels d'aſſembler les troupes & de ſe tenir prêts. La nuit du même jour entrerent dans les priſons pour aſſiſter ceux qu'on devoit exécuter ; douze Religieux, ſçavoir, quatre Carmes Déchauſſés, quatre petits Recolets & quatre Eſculapes ; & dans la même nuit on éleva un grand échaffaud ſur le Quai de Bélem. A deux heures après minuit on adminiſtra le Viatique aux Criminels jugés.

Le 13 à huit heures du matin on dénoua la ſcène tragique. Trois Régimens d'Infanterie & deux de Cavalerie garniſſoient la place de Belem où étoit l'échaffaud. On y conduiſit premierement la Marquiſe de Tavora

dans une chaiſe à porteurs. Elle ſe réconcilia deux fois publiquement, & on lui trancha la tête d'un ſeul coup par derriere. A la Marquiſe ſuccéderent le Marquis de Tavora fils aîné, Joſeph-Marie de Tavora fils ſecond, le Comte d'Attoguia, gendre du Marquis de Tavora, deux domeſtiques du Duc d'Aveiro & un Caporal de Cavalerie. Tous ceux-ci furent étranglés ſur une croix, & enſuite rompus à coups de maſſue. Après vinrent le Duc d'Aveyro & le Marquis de Tavora pere, qu'on rompit vifs à coups de maſſue de fer ſur une croix que les Portugais appellent *Aſpa*. Lorſqu'on exécutoit le Marquis de Tavora, les deux Régimens de Cavalerie lui tournerent le dos en preuve de ſon ignominie, & parce qu'il étoit leur Général. Un Domeſtique du Duc d'Aveyro ſuivit enſuite, & après tous, & il fut brulé vif avec l'effigie d'un autre qui s'étoit enfui. Tous les cadavres furent enſuite brulés, & les cendres jettées à la mer par le Bourreau.

Ce ſpectacle fini, il s'en préſenta d'abord un autre, qui, quoique moins frappant, attira toute l'attention du Public, & le mit dans une nouvelle

expectative. Le fait eſt que le même jour 13 on transféra l'après-midi dix Peres Jeſuites, des maiſons où ils avoient été enfermés, dans les priſons & cachots d'où les exécutés avoient été tirés. Parmi ces Peres on compte le Provincial, le Pere Joſeph Moreyra qui avoit été Confeſſeur du Roi, le Pere Timothée d'Olivenza qui l'avoit été des Princeſſes, le Pere Hyacinthe d'Acoſta qui l'avoit été de l'Infant Dom Pedro, & le Pere Malagrida, Italien de nation. Outre ces Peres, on arrêta & enferma dans les mêmes priſons, avec ſéparation & en même tems, le Pere Dom Sablé des Chanoines Réguliers, qu'on appelle de Saint Vincent de Fora, Directeur des Tavora fils, un frere du Pere Dom Sablé, qui avoit un Gouvernement, un Colonel, frere du Marquis de Tavora pere, deux fils de Dom Manuel de Souza, qui eſt auſſi arrêté depuis le commencement, de même que le Capitaine de la Garde du Roi, & pluſieurs autres Seigneurs & particuliers, juſqu'au nombre de plus de cent trente perſonnes.

Le Marquis de Govea, fils du Duc d'Aveyro, a été raſé & envoyé aux Chartreux d'Evora.

Joſeph-Marie de Tavora, frere du Marquis de Tavora pere, & Chanoine de la Patriarchale, a été condamné à une priſon perpétuelle, avec pluſieurs autres Eccléſiaſtiques.

Celui qui fut brûlé en effigie fut arrêté le 14 à Setubal, & conduit aux priſons de Lisbonne. Le 15 toutes les troupes ſe tenoient encore ſous les armes; ce qui faiſoit préſumer qu'il pourroit y avoir bientôt quelqu'autre exécution.

Voici ce que d'autres Lettres de Lisbonne nous apprennent ſur la ſource de la conjuration. Les Jéſuites ſe voyant inquiétés par les ſévéres perquiſitions qu'on faiſoit ſur leur conduite dans le Paraguai, penſerent ſérieuſement à prévenir l'orage qui les menaçoit. Dans cette vûe ils travaillerent à inſinuer aux Grands du Royaume dont ils avoient la confiance, que la Cour d'Eſpagne n'avoit fait abdiquer la Pourpre Romaine à l'Infant Don Louis, que parce que le Roi de Portugal avoit promis de lui donner en mariage la Princeſſe du Bréſil, héritiere préſomptive de la Couronne: enſorte que l'on verroit un Prince étranger ſur le Trône de Portugal après Joſeph I, & ce

Royaume redevenir peut-être dans la ſuite une Province de l'Eſpagne, ſi l'on ne ſe hâtoit de s'oppoſer à l'exécution de ce mariage. C'étoit prendre véritablement les Portugais par leur foible, & leur donner l'allarme la plus vive qu'ils puſſent avoir. Auſſi ces bons Peres, après leur avoir perſuadé cette fourberie, n'eurent-ils pas de la peine à les faire entrer dans ce qu'ils leur propoſerent pour prévenir ce malheur imaginaire. Ils établirent que le moyen le plus ſûr étoit de ſe défaire du Roi, & de partager en quelque ſorte les Pays de la domination Portugaiſe entre les Grands de la Nation.

Cette propoſition ne pouvoit manquer de tourner la tête au Duc d'Aveiro, qui ſe croyoit fait pour le Trône.

La Marquiſe de Tavora qui étoit extrêmement orgueilleuſe & remplie d'ambition, y donna auſſi tête baiſſée, & engagea ſon mari, ſes enfans & le Comte d'Attouguia ſon gendre à y entrer. On convint qu'après que le Roi auroit été aſſaſſiné, & qu'on ſe ſeroit aſſuré de toute la famille Royale, le Duc d'Aveiro ſeroit proclamé Roi, le Marquis de Tavora pere, Vice-Roi héréditair

du Breſil ; le Marquis de Tavora fils, & le Comte d'Atouguia, Vice-Rois d'Antigoa & des autres établiſſemens dans l'Afrique, qu'on devoit diviſer en deux parties égales. Cependant tant que la Reine d'Eſpagne, qui étoit ſœur du Roi de Portugal, a vécu, on n'a oſé mettre ce projet en exécution, par la crainte qu'elle n'employât toutes les forces Eſpagnoles à tirer une vengeance éclatante d'une conjuration ſi abominable. Mais auſſitôt que cette Princeſſe eut les yeux fermés, les Jeſuites redoublerent leurs efforts pour déterminer les conjurés à ne plus différer : ils employerent tout ce que la Religion a de plus ſaint & de plus puiſſant. Dès que l'on fut convenu du jour de l'aſſaſſinat, ces Peres travaillerent à y préparer le peuple, en lui inſinuant qu'ils avoient révélation que le Roi ne pouvoit pas vivre tout le mois de Septembre. Le bon Pere Malagrida l'écrivoit même à Rome, & aſſuroit que la révélation lui avoit été faite.

99951831